

Compte rendu et Procès Verbal du Conseil d'Administration du COREG BRETAGNE de
CTCLOTOURISME
du 06 février 2025

Faisant suite à l'ASSEMBLEE GENERALE 2024 du COREG BRETAGNE, en date du 25 janvier 2025, l'ensemble des membres élus s'est réuni pour un premier conseil d'administration dans les locaux 55 rue de Chateaubriand – 22600 LOUDEAC à 17 h 30 sous la présidence de Guy **LEGALAIS**, nouvellement élu.

Tous les membres élus sont présents, après un tour de table qui a permis à chacun (e) de se présenter, il est procédé à la mise en place du bureau et l'attribution des fonctions de chacun (e) :

- Vice Président : Serge **MASSOT**
- Secrétaire : Yves **LENOEL** Secrétaire adjointe : Anne-Marie **RAUDE**
- Trésorier : Alain **PIERRES** Trésorier adjoint : Yves **LENOEL**
- Responsable Commission SANTE : Daniel **JACOB**
- Responsable Commission SECURITE : Jacky **LE BORGNE**
- Responsable Commission FEMININES ; Andrée **LE ROUX** Adjointe : Anne-Marie **RAUDE**
- Responsable Commission TOURISME : Serge **MASSOT**
- Responsable Commission FORMATION : Daniel **FONTAINE** précise qu'il se met à la disposition de la commission, notamment pour aider à la formation en matière de mécanique, son domaine de compétence. De son côté, Daniel **JACOB**, instructeur fédéral, précise qu'il va prendre contact avec Evelyne & Didier **BEAUDOIN** du club de KEMPER VTT afin de connaître leurs intentions et leurs disponibilités pour prendre en charge cette commission, avec son soutien.
- Responsable Commission JEUNES : Aucun élu n'est apte à prendre cette fonction. Il est fait état que le recrutement devrait se faire au sein des Ecoles Françaises de Vélo (EFV) et qu'à cet effet il sera fait appel aux membres du Comité Directeur de la fédération, en charge de la commission « Génération Jeunes et Avenir » qui sont Aurélie **HENRY** et Christophe **DUFOUR**, afin de nous aider à trouver une personne en mesure de prendre cette fonction.
- Effectifs : stable de **8.457** licenciés à la date d'aujourd'hui, compte tenu de 260 nouveaux licenciés, la création d'un nouveau club **TOUS A VELO PAYS DE LORIENT** et que QUATORZE clubs n'ont toujours pas procédé à leur Réaffiliation (échéance de fin Février).

Le président précise ici qu'il est important d'attirer l'attention du public sur la pratique du cyclotourisme en développant tous les moyens mis à notre disposition (voir notamment la campagne de la fédération « J'AIME LE VELO »). Pour mettre en avant notre pratique au sein des clubs de la Fédération.

Trésorerie : CMB au compte chèques 30.174,13 €uros Epargne : 83.032,80 €uros

Il est demandé à Alain **PIERRES** de prendre rendez-vous avec l'agence de BROONS-JUGON pour apporter les modifications et mise au point nécessaire au bon fonctionnement de la trésorerie.

- Tourisme : Serge **MASSOT** précise qu'il a mis en place une nouvelle randonnée permanente LE GOËLO. Que le dossier a été transmis au CODEP 22 pour une prise en charge du suivi de cette randonnée. En attente d'une décision prochaine.

Concernant la randonnée le TRO BREIZH, Serge précise qu'il devrait pouvoir finaliser le dossier d'ici quelques mois. La nature même de la randonnée fait que la prise en charge devrait être faite par le COREG BRETAGNE.

- Sécurité : Jacky **LE BORGNE** rappelle qu'il a sollicité la Fédération, afin d'éclaircir le problème de la pratique vélo, des adhérents de la Fédération, au sein d'un Vélodrome. Affaire à suivre.
- JEUNES : en l'absence de Responsable de la commission JEUNES, il a été anticipé et une date et un lieu a été trouvé afin de réaliser le Critérium Régional du Jeune Cyclotouriste

Le weekend du 26 & 27 Avril 2025 à la Ville Davy - QUESSOY (22)

- FEMININES : il est précisé, que malgré un calendrier 2025 bien chargé, il serait intéressant de faire perdurer le rassemblement Régional des Féminines. A cet effet, la date du 11 & 12 Octobre 2025 pourrait convenir sur le site du CONQUET (29), Andrée LE ROUX vérifie si cela est possible.
- Tempête CIARAN : Il est fait état des différents dossiers déposés, pour une prise en charge des travaux de remise en état et d'entretien suite au passage de la tempête Ciaran en 2023. Afin de statuer, les dossiers seront communiqués à chacun des membres élus, afin qu'il apporte son avis, avant de procéder à une prise en charge même partielle.

Guy LEGALAIS, avant de clore les débats, propose une prochaine réunion le JEUDI 03 AVRIL 2025 à 17 h 00 à LOUDEAC.

LOUDEAC, le 06 février 2025 – 19h30

Le Président

Le Secrétaire